

Saliès – conseil municipal du 15 juin 2026

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le

ID : 081-218102747-20260615-CM_150626_5-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers
En exercice 15

Présents 11
Votants 11

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2026
L'An deux mille vingt-six et le quinze juin

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 24 mars 2026**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.**

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Larbi FAÏDI, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Sabrina BORGOMANO, Valérie JACQUET, Evelyne CAVALIE-GUALLAR et Sophie CAMALON.

Excusés : Bernard TOMINET, David FERRÉ, Florence CABROL et Marina NAYME

**ASSOCIATION « OLYMPIQUES DE SALIES / LES OLYMPES DE SALIES »
AUTORISATION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE PROJET**

Un courrier de demande de subvention de projet a été déposé par les Olympes de Saliès le 26 mars dernier nous informant que l'équipe de majorettes de Saliès participerait au Championnat de France qui se sont déroulés à Nîmes du 4 au 6 avril dernier.

Cette participation a engendré des frais importants :

- Hébergement : 1 480 €
- Transport : 360 €
- Nourriture : 350 €
- Accréditation : 870 €

31 majorettes ont participé à cet événement. Elles sont arrivées seconde et peuvent peut-être repartir pour les championnats d'Europe qui doivent se dérouler début juillet en France à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

L'association demande à la commune toute aide que nous pourrions apporter.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cette question.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

Vu le courrier sollicitant une subvention auprès de la commune de Saliès reçu le 26 mars dernier;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

ACCEPTE de prendre en charge une partie des frais à hauteur de 500 euros.

DECIDE à cet effet d'attribuer à l'association l'Olympique de Saliès une subvention dite de « projet » d'un montant de 500 € (Cinq Cents euros) ;

PRECISE que les dépenses correspondantes à ce montant sont inscrites au Budget Primitif Communal 2026.



Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 15 juin 2026.

Le secrétaire de séance

Jacky MIQUEL



Le Maire

Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 19 JUIN 2026